

École de garçons
de Décines - Chassieu
Lycée
Classe de perfectionnement

le 10 février 1955

Rapport sur le fonctionnement
du Service de Psychologie Scolaire

Le psychologue scolaire visite toutes les années
les classes de perfectionnement et le plus
souvent dans la période de la fin de
l'année scolaire.

Lors de la première visite sont examinés
tous les élèves de la classe de perfectionne-
ment - ceux qui sont appelés à entrer
éventuellement dans la classe de perfection-
nement et désignés par les maîtres des classes
normales - les élèves dont les maîtres de
classes normales désignent certains renseigne-
ments.

Au cours de cette visite, les élèves sont

soumis à des tests collectifs.

Au cours de la seconde visite, le psychologue scolaire examine dans le bureau du Directeur de l'école, les élèves présentant des cas particuliers. L'examen a lieu individuellement. Si cela est nécessaire, les élèves parents des élèves sont convoqués.

Ensuite, vient la discussion des résultats de l'examen avec le maître de la classe de perfectionnement en insistant individuellement pour chaque élève. Le directeur est tenu au courant des observations faites.

En réunions médico-pédagogique sous la présidence de Madame l'Inspectrice Primaire, en présence de Madame la Doctoresse de l'hygiène scolaire, des Directeurs et Directrices des écoles intéressées, des maîtres et maîtresses chargés des classes de perfectionnement, sont dressées deux listes sur proposition de M^r le Psychologue Scolaire

- une liste des élèves admis définitivement en classe de perfectionnement
- une liste supplémentaire

Les services rendus par le Service de Psychologie scolaire sont nombreux.

- Pour l'organisation de la classe de perfectionnement les élèves sont désignés par le conseil médico-pédagogique, ce qui évite toute discussion dans le choix des élèves, vis à vis des maîtres des classes normales et des parents qui sont avertis de ce choix.

- La connaissance des enfants est grâce aux renseignements du psychologue scolaire viennent s'ajouter à ceux du maître de classe de perfectionnement et permettent de mieux faire travailler les élèves individuellement et de mieux s'adapter à leur tempérament.

- Les progrès intellectuels, mentaux et scolaires des enfants sont mieux suivis, des améliorations sont constatées, parfois des retours en arrière. Chaque année, le maître peut faire le point sur ses élèves et suivre leur évolution.

- Grâce à ce contact étroit, des œuvres sont voulues pour le plus grand bien des enfants.

- Les élèves les plus doués sont recensés dans les classes normales, cela après avis du psychologue scolaire
- La connaissance exacte des possibilités et du caractère de l'enfant permet au maître de la classe de perfectionnement de conseiller les parents
 - soit pour le choix d'un métier à la sortie de l'école à 14-15 ans
 - soit en cours de scolarité pour expliquer aux parents l'amélioration de l'état de leurs enfants, soit pour consulter des visites médicales.

Enfin des maîtres de classes normales ont fait consultées avec profit ^{par} le psychologue scolaire, certains de leurs élèves, ces derniers n'étant nullement candidats à la classe de perfectionnement.

Le service de Psychologie scolaire, rend donc de grands services à un maître de classe de perfectionnement, pour le plus grand bien des élèves de ces classes

Fellette